

CONFÉRENCE DU VENDREDI 21 SEPTEMBRE 2018

Cannabis et autres drogues au travail : que devront faire les employeurs face à cette réalité ?



Claude Sarrazin
Sirco Enquête et
protection

La consommation d'alcool, de drogue ou l'utilisation de médicaments au travail est une problématique sérieuse laquelle touche tous les domaines d'emploi. En contexte de poste à risque pour la sécurité, la plus grande diligence s'impose puisqu'il incombe à l'employeur de protéger la santé et la sécurité de ses travailleurs, du public et de l'environnement.

Avec la venue de cette nouvelle *Loi sur le cannabis*, les employeurs devront faire face à de nouvelles problématiques et être prêts à la gérer avec les outils appropriés.

Durant cette formation, les conférenciers feront part de leur connaissance en la matière et seront en mesure d'instruire les participants sur le processus de sensibilisation, de prévention et de répression de cette problématique.

Les participants seront à même de connaître les dispositions légales entourant la responsabilité de l'employeur, comment intervenir adéquatement en présence de travailleurs-consommateurs ou souffrant de dépendance et prévenir tout risque associé à cette problématique.

Un survol de la jurisprudence et de cas pratiques seront également offerts durant cette conférence.



Me Daniel Rochefort
Rochefort et
associés



Cette conférence est reconnue par l'**Ordre des conseillers en ressources humaines agréés** pour deux heures trente minutes (2.5 heures) de formation et se qualifie pour les heures de formation continue requises par le **Barreau du Québec**.

Toutes les conférences du CIEMM sont tenues le vendredi de 9h00 à 12h00 au AC Marriott situé au 250 Boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, QC H2Z 1M1

Pour devenir membre du CIEMM, le montant est de 450\$ pour cinq (5) rencontres et plus de douze (12) heures de formations et d'échanges entre professionnels en ressources humaines et en santé sécurité du travail. Il est toujours possible de participer à une conférence sans être membre pour 150\$ par personne.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Rosalie Longpré au (450) 433-4686 (rlongpre@commonwealthplywood.com) ou avec Pierre Desgagné au (514) 288-1620 poste 107 (pdesgagne@optimum-act.ca)